

RETOUR DE TERRAIN

Mobil'Aid, l'accompagnement individualisé au service de la mobilité durable et inclusive

Depuis 2021, la plateforme de mobilité du Rhône, Mobil'Aid, impulse un réseau départemental d'accompagnement à la mobilité durable et inclusive structuré autour des deux principes fédérateurs du réseau Mob'In : le « savoir-bouger » et le « pouvoir-bouger », à destination d'un large public.

PROJET À LA LOUPE



La plateforme de mobilité du Rhône Mobil'Aid, déjà reconnue auprès des personnes en insertion, propose désormais ses services aux seniors, aux personnes isolées ou encore aux personnes en situation de handicap. L'individualisation des parcours est au cœur de l'approche.

DES PARCOURS INDIVIDUALISÉS

Hélène Le Bacquer, directrice de Mobil'Aid, l'explique : « On compose à partir des compétences des personnes, de leurs besoins et de leurs lieux de vie. C'est un travail de dentelle. » L'accompagnement est organisé autour de deux axes principaux : le « savoir-bouger » et le « pouvoir-bouger ». L'axe « savoir-bouger » vise à comprendre et à développer les compétences de mobilité de chacune, par un diagnostic puis un accompagnement individuel : identification des besoins, des freins et des capacités. L'axe « pouvoir-bouger » consiste, quant à lui, à proposer des solutions concrètes adaptées à chaque personne et à ses besoins : micro-crédit, intégration dans un réseau local de covoiturage, accès aux transports en commun...

LES VERTUS DE LA COOPÉRATION TERRITORIALE

Dans cette optique, Mobil'Aid s'appuie sur le panel de solutions à disposition. Dans le territoire rural des Monts du Lyonnais, scindé en deux par la vallée qui le traverse, l'ouverture d'une nouvelle ligne de bus reliant ces deux zones a constitué une véritable opportunité pour renforcer la communication auprès du grand public.

Mobil'Aid, en lien avec la collectivité, a également tissé des partenariats avec l'ensemble des acteurs sociaux et associatifs. Cette coopération facilite le repérage des publics les plus fragiles et favorise des actions de proximité, par l'intervention lors d'initiatives existantes comme les

distributions alimentaires, ou les passages du bus France services.

ÊTRE AU PLUS PROCHE DES HABITANT-ES

Mobil'Aid s'attache à prendre le temps nécessaire avec chaque personne. Aller à la rencontre des habitant-es et construire avec eux/elles leur parcours, directement depuis leur lieu de vie, est au cœur de la démarche. La présence quotidienne d'une conseillère mobilité, dans les locaux de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais ou lors de permanences en maisons France services, a progressivement renforcé la visibilité du dispositif.

PAS À PAS

ÉTAPE 1 RECRUTEMENT D'UNE CONSEILLÈRE EN MOBILITÉ DURABLE ET INCLUSIVE

Création d'un poste au sein de l'association du service mobilité de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais, avec une bonne connaissance du territoire. Formation de la conseillère sur l'approche durable et inclusive.

ÉTAPE 2 L'ALLER-VERS

Identification et rencontre des habitant-es pour construire avec eux/elles des parcours adaptés et nouer des relations de confiance,

en s'appuyant sur l'écoute et la compréhension des besoins.

ÉTAPE 3 CRÉATION ET ANIMATION D'UN RÉSEAU DE PARTENAIRES POUR IDENTIFIER ET SE FAIRE CONNAÎTRE DES PUBLICS CIBLES

Construction d'un réseau partenarial avec l'équipe de la collectivité pour toucher d'autres publics : la Croix-Rouge, le BUSS santé, la Banque alimentaire, les CCAS, les associations culturelles, tous les services de la Communauté de communes, etc.

EN CHIFFRES

90
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES EN 2 ANS

1
CONSEILLÈRE MOBILITÉ
SUR LE TERRAIN

1
DIRECTRICE DÉDIÉE
À LA COORDINATION ET
À L'APPUI OPÉRATIONNEL

182
JOURS INVESTIS POUR
L'ACCOMPAGNEMENT
DES INDIVIDUS

POINT DE VIGILANCE

UN SERVICE HUMAIN QUI DEMANDE DU TEMPS

Le déploiement de dispositifs d'accompagnement, qu'ils soient individuels ou collectifs, nécessite du temps (entre 1 h et 2 h 30). Il repose avant tout sur la création de liens avec les habitant·es et l'instauration d'une relation de confiance. Cette phase de rencontre, encore en amont de toute réponse concrète, s'avère essentielle pour poser les bases d'un accompagnement pertinent et durable.

ACCEPTER LES LIMITES DE L'ACCOMPAGNEMENT

Certaines communes restent particulièrement isolées, en dehors du maillage des transports en commun ou de solutions alternatives suffisantes. Dans ces situations, Mobil'Aid peut se retrouver sans réponse immédiate à proposer aux besoins de déplacement de certaines personnes. Reconnaître ces limites fait partie intégrante de l'accompagnement, et permet de nourrir la réflexion et les propositions sur les évolutions nécessaires de l'offre de mobilité des territoires.

IMPACTS



UNE AUTONOMIE EN PROGRESSION

Parmi les personnes accompagnées dans l'apprentissage de l'utilisation des transports figurent des seniors, des publics à faibles revenus et des adultes en situation de handicap, désireux de gagner en autonomie dans leurs déplacements. Grâce à Mobil'Aid, certain·es sont aujourd'hui en mesure d'utiliser seul·es les transports en commun, sans recourir à un accompagnateur ou à une accompagnatrice : un véritable changement dans leur quotidien.

UN ACCOMPAGNEMENT PLÉBISCITÉ

Mobil'Aid et ses partenaires ont œuvré à valoriser leur action à l'échelle de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais. La communication constitue en effet un levier essentiel de réussite, notamment au démarrage du service : l'enjeu principal est à ce stade de le faire connaître et d'encourager les différents publics à y recourir. Si le bouche-à-oreille demeure un vecteur clé, la dynamique engagée porte aujourd'hui ses fruits : les habitant·es sollicitent spontanément la conseillère mobilité. Cette appropriation témoigne de la reconnaissance du service et de son ancrage dans le territoire.

POUR RÉUSSIR



UN PARTENARIAT ANCRÉ

Le partenariat avec la Communauté de communes des Monts du Lyonnais a permis d'enclencher une réelle dynamique sur le sujet de la mobilité durable et inclusive. Une vision partagée et des temps d'échanges réguliers ont participé au bon développement de l'accompagnement sur le territoire. Le partenariat cherche désormais à se pérenniser par des recherches de financements communs.

OURS

Date de publication : Avril 2026

Rédaction : Sarah Jacq et Clara Chopard - AURA-EE

Création graphique : Mathilde Gayet - Kreion Studio

Contacteur le Département de la Meuse : mobilite-rhone.fr/contact/

Plus d'infos sur la mobilité durable et inclusive : mobilite-durable-inclusive.fr

